



Commune du Département  
de Seine et Marne

# ORLY-SUR-MORIN

# P.L.U

*Plan Local d'Urbanisme*

**PLANS ANNEXÉS A TITRE INFORMATIF**

**APPROBATION**

## LISTE DES INFORMATIONS

1. Les périmètres miniers : la commune est concernée par le permis de CHATEAU THIERRY qui couvre entièrement son territoire

A l'intérieur de ce périmètre sont applicable les dispositions du Code Minier.

2. Périmètre du droit de préemption urbain

- x Plan du bourg et de Busserolles - échelle 1/2000

- x Plan des hameaux - échelle 1/2000